



CONSEIL DE LA VIE SOCIALE

Séance du mercredi 16 septembre 2020

Etaient présents :

Représentant les familles : Marie-Catherine PONCEY-DUBOUCHET, Joëlle KERVELLA-DORIVAL, Anne FLOCH, Colette LE MOIGNE

Représentant les résidents : Gwénola GUILLOU, Marie-Victorine KERNINON, Jean COQUIL

Représentant les associations en lien avec le public accueilli : Nadya SERS (*Bien Vieillir ensemble*)

Représentant les organismes de protection des majeurs : Coralie CAMINO (*Association Tutélaire du Ponant*)

Représentant l'organisme gestionnaire : Bertrand COIGNEC (*directeur*), Noémie SOUSSET (*assistante projets et affaires générales, secrétariat de la réunion*)

Etaient excusés : Mère Alain-Michel (*supérieure de la communauté*), Anne BILLANT (*ASL Blanchisserie*), Marie-Josée FAJARDO, Pascal COADOU (*représentants des familles*), Janine LE FLOCH (*représentante des bénévoles*), Françoise THOMAS-TOULOUZOU (*France Alzheimer*), Jean-Paul TOULLEC, Nathalie BATHANY (*représentants de la municipalité*), Edward DE GOURSAC (*Directeur Stratégie et Projets, siège HSTV*)

1. Point de situation Covid-19

L'établissement a connu deux cas de Covid-19 :

- Un résident en avril : infecté lors d'une hospitalisation puis revenu dans l'établissement avant de savoir qu'il était positif. Il a été de nouveau hospitalisé puis est décédé à l'hôpital. Aucun cas n'avait alors été détecté positif dans l'établissement.
- Une résidente en juillet dont le test obligatoire lors de l'admission s'est révélé positif. Elle a passé quelques heures dans l'établissement avant d'avoir résultat du test. Elle a ensuite été hospitalisée, aucun autre cas positif.

Aucun cas de salarié connu à ce jour.

L'établissement a mis en place un certain nombre de mesures qu'il convient aujourd'hui de lever ou de maintenir afin de s'inscrire dans la durée : horaires de visites, interdiction de sorties libre en famille, sorties accompagnées limitées... L'avis du CVS est donc sollicité.

Actuellement, nous connaissons jusqu'à 3 suspicions par semaine, pour des résidents et/ou salariés.

En cas de suspicion chez un résident, il est isolé en chambre (si possible), les autres résidents sont confinés dans le village. Le test du résident suspect est réalisé par l'équipe mobile du CHU, le jour même ou le lendemain. L'établissement est en mesure de réaliser les tests mais se pose la question du transport du prélèvement qui doit se faire dans des conditions particulières.

En cas de suspicion chez un salarié, sauf signe clinique, maintien en poste avec mesures barrières. Le rendez-vous pour le test et le résultat sont plus rapides que pour la population car les salariés d'EHPAD sont prioritaires.

Compte tenu de sa taille, la situation de l'établissement est plutôt favorable, la situation du Finistère l'est aussi. Tous les professionnels et l'encadrement restent sur le qui-vive.

Les conditions de visites sont plutôt bien acceptées : horaires et respect des mesures barrières, sauf quelques exceptions.

A ce jour, le restaurant l'Armen fonctionne comme d'habitude : on observe un brassage de résidents de tous villages. B. Coignec reconnaît qu'il s'agit d'un point de vigilance.

Les sorties libres des résidents ne sont pas autorisées pour le moment.

J. Kervella-Dorival demande si une quarantaine serait envisagée lors de sorties en familles.

N. Sers considère qu'autoriser les sorties externes est un risque pour la collectivité, malgré l'importance de la vie sociale en famille à l'extérieur. Le CVS approuve.

A chaque suspicion d'un résident, les visites sont suspendues dans le village concerné. Un sms est envoyé à toutes les familles ayant donné leurs coordonnées. Les représentants des familles acceptent très bien ce sms, ce n'est pas inquiétant, au contraire c'est rassurant. Cela montre une certaine transparence, comme toute la communication aux familles depuis le début de cette crise.

A. Floch rappelle l'importance de communiquer, expliquer aux résidents également.

N. Sers demande quel est le protocole diffusé par l'ARS. B. Coignec répond que l'ARS publie des recommandations, des grandes lignes à adapter à l'établissement, en insistant sur la prise de décision de manière collégiale, pas seulement du fait du directeur ou du médecin. Ces prises de décisions entraînent parfois des débats parmi l'encadrement.

B. Coignec ne souhaite pas revenir aux visites sur rdv, c'est très chronophage et cela représente 1 poste à temps plein. Il demande l'avis du CVS sur l'intérêt de mettre en place une alternative aux visites libres dans les chambres : espace de rencontre ?

A. Floch connaît cette disposition dans un autre EHPAD qu'elle fréquente. Elle regrette le manque d'intimité et signale que cela peut difficilement se mettre en place sans rendez-vous.

MC. Poncey-Dubouchet connaît le système de tente à l'extérieur avec espaces de rencontre équipés de vitre en plexiglas. Elle n'approuve pas ces conditions de type « parler ».

Certaines familles souhaitent venir en dehors des horaires de visites, notamment le soir en semaine, afin de pouvoir rendre visite à leur proche plus souvent qu'une fois par semaine le week end. Cela pose des difficultés car la porte de l'accueil est fermée et cela nécessiterait qu'un soignant (principalement l'infirmier(e)) quitte son poste de travail pour venir accueillir le visiteur puis le raccompagner lorsqu'il part. La possibilité de définir des horaires différents un jour par semaine a été étudiée (par exemple le mercredi fermeture le matin mais ouverture plus tard le soir), mais cela complique le message à passer aux familles et le risque est que des visiteurs se présentent sur un créneau où la porte est fermée et génère des insatisfactions. B. Coignec va étudier la possibilité d'ouvrir plus tard un soir par semaine, sans modifier les horaires du matin. Une autre alternative est d'autoriser des visites en dehors des horaires, sur rendez-vous au cas par cas selon l'état de santé du résident. Ce qui se fait déjà de manière exceptionnelle depuis début mars.

N. Sers propose de renforcer l'affichage des consignes dans les locaux, notamment dans les chambres, lieux où la surveillance est moindre.

G. Guillou souhaiterait que la cafétéria soit réouverte. B. Coignec indique que si cela était le cas, ce serait un lieu propice au brassage de résidents et familles, dont le risque serait majoré par le retrait du masque lors de la consommation de boissons. Avis partagé par le CVS. La cafétéria ne sera pas réouverte pour l'instant.

N. Sers propose de mettre en place une prévention des fragilités immunitaires chez les résidents par la prescription de compléments alimentaires (notamment Vitamines C, D et Zinc). B. Coignec va en parler avec Dr Christel Jaudinot, médecin coordonnateur.

2. Recrutement

Depuis mi-août, l'établissement connaît d'importantes difficultés d'absentéisme et de recrutement.

L'absentéisme semble lié à la fatigue accumulée par le personnel titulaire et aux conditions de travail difficiles en EHPAD qui n'attirent pas les personnes en recherche d'emploi.

Ce phénomène était déjà remarqué les années précédentes, fin août/début septembre mais est amplifié et plus durable cette année.

Suite à la crise du Covid, le Ségur de la Santé a ouvert à des revalorisations salariales dans notre secteur d'activités. Elles sont en cours d'application dans la Fonction Publique Hospitalière. Des négociations ont démarré pour la Convention Collective Nationale 51 à laquelle nous appartenons qui concerne le secteur privé non lucratif.

Parallèlement, nous sommes en attente de la loi « Grand âge » permettant notamment une augmentation des ratios en personnel soignant dans les EHPAD.

3. Travaux

Le bâtiment l'Armor est en rénovation depuis septembre 2018. Les travaux ont pris du retard avec la Covid, la mise en service est prévue début décembre 2020. Ce bâtiment servira de jonction avec La Presqu'île et permettra de fluidifier les circuits. Les nouveaux locaux permettront d'agrandir les villages de Belle Ile, Groix et Bréhat avec 30 chambres et des locaux communs (une salle à manger spacieuse et lumineuse par village, salles de soins et locaux techniques). Cette étape marque la fin des travaux concernant les chambres et zones d'hébergement, démarrés en 2014.

Des travaux annexes sont à suivre : rénovation de l'escalier central à partir de cette semaine pour 5 semaines. La zone sera indisponible, il sera nécessaire d'utiliser les ascenseurs. Il est prévu une réfection sols et des murs et l'installation de barrières automatiques sécurisées pour empêcher le passage accidentel de fauteuils roulants, compatibles avec une issue de secours en cas d'incendie.

Le village Les Gléan va devenir une unité Alzheimer comme c'était prévu. Les 17 résidents qui s'y trouvent aujourd'hui vont devoir déménager.

Une réunion d'information des familles serait utile à l'automne. Le format habituel en salle Saint Jacques est difficile à organiser en cette période. L'établissement envisage de la tenir en visio-conférence. Cela s'est déjà fait dans d'autres établissements, notamment HSTV.

4. Animaux

A. Floch demande des nouvelles du chien.

B. Coignec rappelle qu'en juin dernier, l'établissement accueillait Ovni, un épagneul français de 2 ans, dans le cadre d'un projet de médiation animale au bénéfice des résidents et des salariés, en partenariat avec l'Association Handi'Chiens. Des problèmes de santé à l'oreille sont devenus incompatibles avec la vie en collectivité. D'un commun accord avec Handi'Chiens, son activité a été stoppée. Ovni a quitté l'établissement en août. Il poursuivra sa vie dans un environnement plus adapté et continuera d'être suivi par l'association. L'accueil d'un chien reste d'actualité. Les porteurs du projet toujours en contact avec Handi'chiens.

L'établissement a aussi accueilli un chat à Saint Claude depuis octobre 2018. Cet été, une baisse d'alimentation et une perte de poids ont été constatés chez Léïa. V. Péron, aide-soignante à l'origine du projet, l'a reprise chez elle et elle allait mieux. A son retour, son comportement s'est de nouveau détérioré. On a aussi constaté une baisse d'intérêt de la part des résidents, qui s'en occupaient moins. Elle sera donc adoptée par V. Péron définitivement mais l'établissement souhaite accueillir de nouveau un chat.

Nous attendons la mise en service des nouveaux locaux et la réorganisation des équipes pour relancer le projet.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Prochaine réunion : 16 novembre à 14h.

Réunion de préparation pour les représentants des familles et des résidents : 19 octobre à 14h

La Présidente, Marie-Catherine Poncey-Dubouchet

A handwritten signature in blue ink, reading "Marie-Catherine Poncey-Dubouchet" with a stylized flourish below it.